



Chapelle ardente dans une casemate de la citadelle de Verdun

L'ARC DE TRIOMPHE - LE SOLDAT INCONNU

Choix de la dépouille du soldat inconnu.

Huit corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais qui n'avaient pu être identifiés ont été exhumés dans les huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : en Flandres, en Artois, dans la Somme, en Ile-de-France, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun et en Lorraine.

Le 10 novembre, les huit cercueils ont été placés sur deux colonnes de quatre dans une chapelle ardente dont la garde d'honneur fut confiée à une compagnie du 132ème régiment d'infanterie.

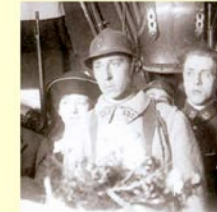


Médaille commémorative

En 1919 et 1920 une campagne de presse propose l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. C'est le 8 novembre 1920, que les députés réunis en session extraordinaire adoptaient la loi concernant «translation et l'inhumation des restes d'un soldat français non identifié» le 11 novembre 1920 sous l'Arc de Triomphe



Reconstitution de la cérémonie dans la casemate de la citadelle de Verdun



Ce soldat c'est Auguste THIN, engagé volontaire de la classe 1919, fils d'un combattant disparu pendant la guerre, pupille de la Nation.

André MAGINOT, ministre des Pensions, s'est avancé vers un des jeunes soldats qui assurait la garde d'honneur, et qui lui demande, en présentant un bouquet d'œillettes blancs et rouges, de le déposer sur un des huit cercueils. «que vous choisirez sera le soldat inconnu, que le peuple de France accompagnera demain sous l'Arc de triomphe».



Conduite du cercueil jusqu'à la gare, pour son acheminement vers Paris



PARIS - 11 Novembre 1920 - Les Fins du Conquérant de la République Le Char du Soldat Inconnu A. P.



Le cœur de Gambetta et le cercueil du soldat inconnu devant le Panthéon



Arrivée du cercueil sous l'Arc de Triomphe



Préparatifs et descente du soldat inconnu dans sa dernière demeure



Le tombeau de nos jours